

Le Pôle de compétitivité au service de la transition énergétique

Contribuer à la réussite de l'industrialisation post relance de votre activité et de votre développement à plus long terme à travers l'innovation est notre mission...

DERBI est le pôle de compétitivité dédié à la transition énergétique localisé en Occitanie et constitue l'un des 5 pôles dédiés à cette thématique en France.

Impliqué au premier rang dans la mise en place des stratégies nationales et régionales sur les filières de la transition énergétique, le pôle est l'un des acteurs clefs de déploiement des différents plans de financement portés par la Région Occitanie, l'Etat ou l'Europe.

DERBI bénéficie d'une reconnaissance continue depuis 18 ans de la part de l'**Etat**, de la **Région Occitanie Pyrénées Méditerranée** et des collectivités territoriales partenaires telles que **Montpellier, Toulouse, Perpignan, Béziers ou encore le Sicoval**.

Accompagner vos projets innovants, relayer et décrypter des informations qualifiées, fédérer des acteurs complémentaires, vous mettre en relation avec des partenaires potentiels, vous préparer à solliciter des financements, valoriser vos savoir-faire sont plus que jamais au cœur des actions quotidiennes du pôle.

Rejoindre notre réseau, c'est bénéficier de l'accompagnement de notre équipe expérimentée de collaborateurs répartis sur le territoire.

Aussi nous vous proposons de concrétiser votre intérêt pour l'offre de services du Pôle DERBI en rejoignant notre réseau d'adhérents. Vous trouverez ci-après notre grille tarifaire 2023 ainsi que notre bulletin d'adhésion.

N'hésitez pas contacter l'un de nos chargés de projets afin de vous présenter plus en détails les missions du Pôle et voir ensemble comment nous pouvons vous accompagner dans la concrétisation de vos projets innovants : projets@pole-derbi.com

NOTE D'INFORMATION

ADHÉSION POLE DE COMPETITIVITE DERBI

ANNEE 2023

La qualité de membre cotisant permet de bénéficier :

- d'une mise en réseau avec l'ensemble des adhérents et partenaires du pôle,
- de la diffusion de newsletters régulières (appels à projets nationaux et internationaux, événements du pôle et de ses partenaires...), dont une nouvelle sur la vie du pôle et de ses adhérents (courant 2023),
- de l'identification au sein d'un annuaire des membres du pôle en ligne sur le site du pôle (courant 2023),
- d'opportunités de partenariats en B to B,
- de nouveaux relais de communication,
- de propositions de missions et partenariats ciblés à l'international,
- d'un lien privilégié avec les collectivités locales partenaires du pôle,
- d'un relai de vos projets vis-à-vis des ministères, services, et agences de l'État,
- de tarifs préférentiels pour les événements et prestations proposés par le pôle,
- d'un accès aux Assemblées Générales avec voix délibérative,
- de l'utilisation du logo "Membre DERBI" (diffusé sur demande),

Des prestations à la carte, avec l'appui de partenaires spécialisés, sont accessibles et éventuellement facturées séparément :

- Assistance au montage de projet et à la recherche de financements publics et privés,
- Valorisation et de la promotion de projets et innovations,
- Mise en relation spécifique avec des donneurs d'ordre,
- Mise en relation entre Grands groupes et PME,
- Montage de projets européens,
- Préparation à la levée de fonds,
- Identification de formations adaptées,
- Accompagnement à la mise sur le marché de produits innovants,
- Accompagnement de projets structurants,
- ...

La qualité de membre s'acquiert par le versement d'une cotisation annuelle dont le montant est lié au type de structure et à la nature de son activité selon la grille de tarifs figurant ci-après.

GRILLES DES TARIFS DE COTISATION 2023 A L'ASSOCIATION DERBI

Collège 1 : Entreprises

	ACTIVITÉ PRINCIPALE	COTISATION 2023 (€ HT)	COTISATION 2023 (€ TTC)
GRANDS GROUPES		9 750	11 700
FILIALES DE GROUPES	DAS DERBI*	5 460	6 552
FILIALES DE GROUPES	Non DAS DERBI**	2 280	2 736
ETI INDÉPENDANTES [251 – 4 999 PERSONNES]		3 150	3 780
PME- PMI 21 – 250 PERS.	DAS DERBI*	2 340	2 808
PME- PMI 21 – 250 PERS.	Non DAS DERBI**	1 050	1 260
PME- PMI 11 – 20 PERS	DAS DERBI*	1 235	1 482
PME- PMI 11 – 20 PERS	Non DAS DERBI**	650	780
TPE (PLUS DE 3 ANS ET MOINS DE 10 SALARIÉS)		540	648
START-UP (MOINS DE 3 ANS ET MOINS DE 10 SALARIÉS) - INDÉPENDANT		300	360

*DAS DERBI : entreprise dont l'activité principale (+50% de son CA) s'inscrit dans les domaines d'activités stratégiques du pôle (DAS).

**Non DAS DERBI : entreprise dont l'activité principale (+50% de son CA) ne s'inscrit pas dans les domaines d'activités stratégiques du pôle (DAS).

Collège 2 : Structures de R&D et/ou de formation

	COTISATION 2023 EN € (HT)	COTISATION 2023 EN € (TTC)
LABORATOIRES PUBLICS	800	960
STRUCTURE REPRÉSENTATIVE DE LABORATOIRES PUBLICS ***	2 000	2 400
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	600	720

*** Par structure représentative on entend toute structure représentant plusieurs laboratoires. Si une telle structure adhère, elle devra communiquer au Pôle la liste des laboratoires concernés par les thématiques DERBI qui apparaîtront également en tant qu'adhérent DERBI

Collège 3 : Autres structures

	COTISATION 2023 EN € (HT)****	COTISATION 2023 EN € (TTC)****
ASSOCIATIONS / STRUCTURES LOCALES	250	300
ORGANISMES DE FORMATION PROFESSIONNELLES / FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES	600	720
BANQUES / ORGANISMES FINANCIERS	2 340	2 808
CHAMBRES CONSULAIRES RÉGIONALES (CCI, CM ...)	5 000	6 000
AGGLOMÉRATIONS (<100.000 HAB.)	3 250	3 900
AGGLOMÉRATIONS (>100.000 HAB.)	4 550	5 460
AUTRES (DONT FONDS D'INVESTISSEMENT, SATT,...)	600	720
SYNDICAT ENERGIE	1 440	1 728

****Dans le cas d'une structure représentée par plusieurs entités sur le territoire régional, il est convenu d'appliquer un tarif d'adhésion fixé au **double** du tarif d'adhésion figurant sur la grille de cotisation ci-dessus.

BULLETIN D'ADHÉSION 2023

« COLLÈGE 2 – R&D ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »

Données obligatoires

Je soussigné (Nom, prénom) :

Représentant légal de la structure :

.....

Fonction :

Statut juridique :

N° SIRET :

Code APE/NAF : N° UAI :

Effectif total de la structure en 2022 : dont effectif chercheur R&D :

Effectif en Région Occitanie en 2022 : dont effectif chercheur R&D :

Remarque :

L'ensemble des données chiffrées recueillies sont strictement confidentielles et ne sauraient être utilisées qu'à d'autres fins que de statistiques internes et non diffusées à des tiers.

Les données concernant le descriptif de l'activité pourront être utilisées lors de la publication d'un annuaire des membres.

Nom de la personne au sein de votre structure, référent pour DERBI :

.....

Fonction :

Adresse :

.....

Tél. : Mobile :

E-mail :

Site internet :

Réseaux sociaux :

La ou les filières dans lesquelles vous développez votre activité :

SOLAIRE

- Solaire photovoltaïque
- Solaire thermique
- Solaire thermodynamique
- Photochimie solaire

ÉOLIEN

- Grand éolien
- Petit éolien
- Éolien offshore

RÉSEAUX INTELLIGENTS

- Hybridation des vecteurs
- Pilotage / Services aux réseaux
- Autoconsommation collective
- V2G

HYDROGÈNE

- Pile à combustible / Electrolyseur
- Production à partir des EnR

STOCKAGE

- Stockage électrique
- Stockage thermique / thermochimique

Autres, précisez :

Votre ou vos métiers :

- Industriel
- Installateur
- Opérateur énergétique
- Cabinet de conseil / Consultant
- Exploitant-Maintenance
- Organisme de formation
- Société de services en R&D

- Distributeur
- Bureau d'études
- Société de services
- Cabinet d'architectes
- Constructeur / Promoteur immobilier
- Développeur de projets

Autres, précisez :

Domaines d'expertise scientifique (ex : électronique, microbiologie, thermodynamique...) :

.....

.....

.....

Savoir-faire et compétences spécifiques (outils, méthodologies, plateforme...) :

.....

.....

.....

Partenariats scientifiques internationaux dans le secteur des énergies renouvelables :

.....
.....
.....

Partenariats industriels dans le secteur de la Transition Énergétique :

.....
.....

Je souhaite adhérer à l'Association DERBI en qualité de membre du Collège 2.

Conformément à la note d'information en vigueur, le montant de la cotisation 2023 est fixé à :

..... euros TTC

Je joins un chèque du montant défini ci-dessus au titre de la cotisation (à l'ordre de "Association DERBI")

Effectue un virement du montant défini ci-dessus au titre de la cotisation 2023
(Je joins à ce bulletin copie de l'ordre de virement)

Coordonnées bancaires de l'Association DERBI :

Banque Populaire du Sud

Banque : 16607 – Guichet : 00000 – Compte : 38021183869 – Clé : 47

IBAN: FR76 1660 7000 0038 0211 8386 947

BIC: CCBP FRPP PPG

Date :

Signature et cachet :